



ABC arbitrage

Compte-rendu de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 27 mai 2011

Réunie le vendredi 27 mai 2011 sous la présidence de Dominique Ceolin, président du conseil d'administration, l'assemblée générale mixte des actionnaires de la société ABC arbitrage a adopté toutes les résolutions qui lui étaient proposées.

L'assemblée fut l'occasion de détailler les conditions de réalisation du résultat 2010, et de faire un point sur le rythme d'activité des cinq premiers mois 2011 qui, dans un contexte peu porteur, enregistre une dynamique positive, confirmant la progression régulière de la capacité de production du groupe. Le développement de l'activité de gestion pour compte de tiers, qui constitue un complément de revenus progressif, se poursuit : tout en rappelant les objectifs d'une collecte de 100 millions d'euros sur l'exercice 2011, Dominique Ceolin a confirmé la signature en mai d'un mandat de gestion à hauteur de 20 millions d'euros avec une institution financière européenne, et annonce pour les fonds une collecte de 35 millions d'euros supplémentaires, attendue en juin. Dans l'objectif de proposer un catalogue attractif de produits, le groupe travaille à faire évoluer la structure de son offre de gestion pour compte de tiers, notamment par la formalisation de trois nouveaux fonds d'investissement, dont le lancement sera effectif au troisième trimestre 2011.

Parmi les résolutions adoptées, l'assemblée ordinaire, après avoir approuvé les comptes, a décidé de distribuer au titre de l'exercice 2010 un dividende de 0,55 euro par action ordinaire. Compte tenu de l'acompte de 0,20 euro par action détaché au mois de novembre 2010, le solde sur dividende 2010 s'élève à 0,35 euro par action. Les actionnaires pourront choisir de percevoir tout ou partie de ce solde en actions ABC arbitrage, émises au prix de 7 euros, selon le calendrier suivant :

- date de détachement : vendredi 10 juin 2011,
- fin d'exercice de l'option : jeudi 23 juin 2011 inclus,
- paiement ou inscription en compte des actions : mardi 5 juillet 2011.

Par ailleurs, l'assemblée générale a nommé Madame Sabine Roux de Bézieux administrateur indépendant pour une durée de quatre ans. Elle a également décidé de renouveler les sociétés Ernst & Young et Autres, co-commissaire aux comptes titulaire, et AUDITEX, co-commissaire aux comptes suppléant, en leur confiant un nouveau mandat de six années.

Exposant les résolutions relatives aux produits capitalistiques émis au profit des collaborateurs du groupe, Dominique Ceolin a rappelé l'importance du système de rémunération mis en place depuis de nombreuses années, constituant tant une source de motivation qu'un outil efficace de gestion des risques, favorable à tous, actionnaires et collaborateurs.

Pour conclure, Dominique Ceolin a rappelé que « *la volonté du groupe est de poursuivre l'évolution de son outil de production et la diversification de ses axes de revenus afin de produire des performances régulières croissantes* ». Par la confiance de ses actionnaires et les résolutions adoptées, le groupe ABC arbitrage dispose des moyens lui permettant d'envisager la réalisation de ses ambitions et de continuer son développement dynamique, engagé avec succès depuis 1995.

Prochain RDV : vendredi 10 juin 2011 - détachement du solde sur dividende 2010.

ABC arbitrage, partenaire officiel du skipper Jean-Pierre Dick (bateau Virbac Paprec 3), vainqueur avec Loïck Peyron de la Barcelona World Race 2011, course autour du monde en double sans escale

Contacts :

Direction de la communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / actionnaires@abc-arbitrage.com
Relations presse - F2S com - Valérie Sabineu / Jérôme Goaër : 01 40 71 32 71 / 95
Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

EURONEXT Paris – Compartiment B

ISIN : FR0004040608

Reuters BITI.PA / Bloomberg ABCA FP